

Actualités

Sur Gaza, Ignazio Cassis ne décolle pas de sa communication

Guerre au Proche-Orient Le ministre s'exprime pour la première fois après son voyage de deux jours dans la région. Le débat sur le rapport de politique extérieure a été tendu.

Florent Quiquerez

Il est 9 h 21 ce vendredi matin. Cela fait une quarantaine de minutes que le National débat du rapport de politique extérieure 2024. Ignazio Cassis vient de terminer son intervention, quand Valérie Piller Carrard (PS/FR) prend la parole. La vice-présidente du PS pose au ministre des Affaires étrangères la question que tout le monde attend.

«Vous revenez d'un voyage éclair en Israël. Or, vous n'avez rien dit du tout sur cette situation. J'aimerais savoir: avez-vous pu constater qu'une véritable crise humanitaire sans précédent se déroule aujourd'hui à Gaza?»

Si la réponse du ministre est attendue, c'est qu'il est sous pression depuis des semaines sur sa position sur le conflit israélo-palestinien. C'est dans ce contexte tendu qu'Ignazio Cassis s'est rendu les 10 et 11 juin dans la région pour une visite officielle auprès des autorités palestiniennes et israéliennes. Face à Valérie Piller Carrard, le Tessinois commence par lui rappeler que l'objet du débat est le rapport de politique extérieure et pas cette visite. Puis, il répond.

«Le Conseil fédéral a dit très clairement qu'il condamne toute violation du droit international humanitaire faite par Israël et le Hamas; on les voit, il y en a. Il demande un accès immédiat en quantité suffisante, selon les principes du droit international humanitaire, pour l'aide humanitaire. C'est bien le message que j'ai apporté dans la région ces deux derniers jours. De plus, il demande un cessez-le-feu immédiat et une libération immédiate des otages pour pouvoir nous consacrer à la discussion sur un processus de paix.»

Manque d'aide humanitaire

Tamara Funicello (PS/PS) monte alors à la tribune. «Avez-vous le sentiment que ce que vous faites est suffisant pour changer quoi que ce soit?» Ignazio Cassis enchaîne: «Le Conseil fédéral est d'avis qu'il fait exactement ce qui est nécessaire en ce moment et que ce qu'il fait est suffisant. Mais cela ne suffit pas sur le terrain. Tout le monde



Selon Ignazio Cassis, ministre des Affaires étrangères, ici hier à Berne, «le Conseil fédéral est d'avis qu'il fait exactement ce qui est nécessaire en ce moment et que ce qu'il fait est suffisant. Mais cela ne suffit pas sur le terrain.» Alessandro della Valle/Keystone

«C'est incompréhensible. Ignazio Cassis a réussi à passer en revue l'année 2024 sans dire un mot sur ce conflit. Comme s'il n'existait pas.»

Valérie Piller Carrard
Conseillère nationale (PS/FR)

est d'accord – tous les pays remarquent que l'aide humanitaire fournie sur place est insuffisante et que l'accès n'est pas garanti. La grande majorité des

pays du monde réclament un accès immédiat à la bande de Gaza pour l'aide humanitaire. C'est aussi le message que j'ai voulu faire passer.»

Des explications qui peinent à convaincre à gauche. «C'est incompréhensible, réagit Valérie Piller Carrard. Ignazio Cassis a réussi à passer en revue l'année 2024 sans dire un mot sur ce conflit. Comme s'il n'existait pas. Alors qu'il revient d'un voyage où il a pu rencontrer des ONG qui s'engagent sur place, il n'arrive pas à décoller de sa communication officielle. Je me demande à quoi a servi ce déplacement.»

Un fossé politique

Ce vendredi, le traditionnel débat sur le rapport de politique extérieure aura démontré à quel point le conflit israélo-palesti-

nien divise la classe politique sur fond de Röstigraben.

Les critiques les plus vives sont venues des Verts. Pour Nicolas Walder (GE), la position du Conseil fédéral sur Gaza est une «ombre au tableau». «Elle est très en deçà de ce qu'on est en droit d'attendre d'un pays impartial, dépositaire des Conventions de Genève. Le groupe des Verts aurait attendu du Conseil fédéral qu'il profite de la célébration des 75 ans des Conventions de Genève pour rappeler avec fermeté – également à Netanyahu – qu'il existe des règles de la guerre et de l'occupation de territoires qui n'autorisent ni massacre de civils, ni colonisation.»

À droite, la riposte est venue de Hans-Peter Portmann (PLR/ZH). «Le ministre des Affaires étrangères a raison d'écouter toutes les

parties et de ne pas se contenter de faire le tour du monde avec des condamnations populistes, mais de mettre en avant les possibilités de la Suisse d'être un partenaire pour tous afin de pouvoir mener des discussions.»

Et le Zurichois de fustiger la lettre interne que 250 collaborateurs du DFAE ont signée et qui exige plus de fermeté de la part du ministre face à la politique israélienne à Gaza. «Nous ne soutenons pas que des employés contournent la politique de leur chef et fassent publiquement de telles déclarations. Dans toute autre entreprise, cela entraînerait des licenciements. Si vous prenez des mesures en matière de droit du personnel, nous vous soutiendrons.» Pour Hans-Peter Portmann, «ces personnes nuisent à notre pays».

Une vaste affaire de vols de deux-roues électriques résolue

Enquête Deux hommes soupçonnés d'être à l'origine d'une affaire de vols de motos et de vélos électriques d'ampleur nationale ont été arrêtés à Neuchâtel, ont annoncé le Ministère public et la police cantonale vendredi. Trente-neuf motos et 19 vélos électriques ont été volés dans treize cantons entre 2023 et 2024. Le préjudice total est estimé à 907'000 francs, sans compter les dommages matériels, s'élevant à plus de 32'000 francs. Soixante-cinq personnes se sont constituées parties plaignantes. Pour la police judiciaire neuchâteloise, tout a démarré par un vol commis au début de l'année 2024 au Val-de-Ruz. L'enquête déclenchée «a permis l'arrestation de deux suspects durant les semaines qui ont suivi. Le Ministère public a alors ouvert une instruction pénale, laquelle a permis de retracer l'ensemble des actes délictueux imputés aux deux individus.» Les suspects, un ressortissant français et un ressortissant turkmène âgés de 24 ans et domiciliés en France, sont actuellement en détention provisoire. (Léa Gloor)

L'ex-employé d'un EMS acquitté d'abus sexuels

Neuchâtel Un ancien employé d'un home du littoral neuchâtelois, accusé d'actes d'ordre sexuel sur des personnes incapables de discernement, a été acquitté au bénéfice du doute. Trois femmes, sur les quatre victimes, avaient porté plainte, dont une pour viols. Le Tribunal pense que le prévenu a entretenu des relations sexuelles avec une des victimes, mais qu'il n'y a pas eu de contraintes, a déclaré vendredi Michael Ecklin, président du Tribunal criminel de Neuchâtel. «La victime n'est pas totalement incapable de discernement et est capable de prendre des décisions en matière sexuelle», a-t-il ajouté. Selon le Tribunal, le doute doit profiter à l'accusé, car les déclarations de la victime sont ambivalentes et les preuves objectives «ne donnent rien». Les rapports ADN disent à 50% qu'il pourrait s'agir d'un faux négatif. Les faits relatés par les trois autres victimes concernant les tentatives d'actes d'ordre sexuel sont admis. Cependant, juge le Tribunal, ils ne peuvent pas être retenus seuls au niveau juridique. (ATS)

Blatten pourrait être reconstruit dès 2030

Valais Le Grand Conseil a accepté une motion pour la reconstruction du village, où le déblaiement a commencé vendredi.

Vendredi, le Grand Conseil valaisan a accepté tacitement une motion urgente commune, déposée par l'ensemble des groupes, demandant au gouvernement d'agir rapidement pour la reconstruction de Blatten.

Les chefs des groupes représentés au Grand Conseil – l'UDC du Haut-Valais exceptée – se sont rendus lundi à Blatten pour se rendre compte de l'étendue des dégâts. Sur place, ils ont choisi de déposer une motion urgente commune.

«Afin d'offrir rapidement des perspectives à la population de

Blatten, le Conseil d'État est prié de créer toutes les bases légales nécessaires et d'adapter celles qui doivent l'être au moyen d'un décret urgent à édicter en automne 2025», résume le texte. Cette base légale doit «permettre d'adapter et homologuer les cartes de dangers naturels et redimensionner des zones à bâtir dans le Löttschental dans l'optique de créer davantage de zones».

Un «nouveau Blatten»

Comme déjà annoncé, le Conseil d'État soumettra au Grand

Conseil un crédit d'engagement de 10 millions de francs en faveur de Blatten.

Par ailleurs, les autorités ont présenté jeudi soir le calendrier de la reconstruction à la population. Deux hameaux pourraient être transformés en un «nouveau Blatten», a expliqué le président de la commune, Matthias Bellwald, à la radio alémanique SRF. Le village sera reconstruit dans les hameaux d'Eisten et de Weissenried et au cœur du village de Blatten.

Il y aura là aussi une route, une place de village et une église.

Pour les jeunes, ce sera alors l'ancien Blatten, a déclaré Matthias Bellwald. Selon la SRF, le nouveau Blatten devrait déjà être construit dans trois à cinq ans.

Les travaux ont commencé

Vendredi, les forces d'intervention ont commencé les premiers grands travaux de déblaiement. Le lac qui s'est formé à l'ouest du cône de déjection doit être vidé de manière contrôlée.

Des machines lourdes sont en train de dégager une route d'accès à ce lac, a déclaré Fernando Lehner, de l'État-major de

«Deux hameaux pourraient être transformés en un nouveau Blatten»

Matthias Bellwald
président de la commune

conduite régional. Le travail est effectué par des entreprises de construction locales.

Des travaux sont également en cours en face, sur le versant

droit de la vallée. Le lit du ruisseau du Tännbach, qui passe actuellement dans le cône de déjection, doit être déplacé. Ce déplacement doit permettre au ruisseau de transporter moins d'éboules vers la vallée.

Dans une deuxième phase prévue à partir du début de la semaine prochaine, l'armée devrait également intervenir. Selon Fernando Lehner, les travaux se concentreront sur le lac situé derrière le cône de déjection, du côté est de Blatten.

ATS